TARIFS ALSH à compter du 1er octobre 2026

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT Chamborêt et Saint-Jouvent 3 ANS - 14 ANS *VACANCES + MERCREDIS PERISCOLAIRE*						
Réduction de *- 10 % pour le 2e enfant (fratrie présente en même temps)* *- 15 % pour le 3e enfant (fratrie présente en même temps)* *2 euros supplémentaires pour le transport de l'école à l'ALSH pour les enfants des écoles de Nieul*	Breuilaufa, Chamborêt, Le Buis, Nantiat, Saint-Jouvent, Thouron, Vaulry Autres communes d'ELAN*			Autres communes hors d'ELAN*		
	QF < 900 €	901 € < QF < 1.300 €	1.301€ < QF	QF < 900 €	901 € < QF < 1.300 €	1.301€ < QF
JOURNÉE AVEC REPAS	13.50 €	14.50 €	15.50 €	18.50 €	19.50 €	20.50 €
FORFAIT SEMAINE (5 jours)	63 €	68 €	73 €	88 €	93 €	98 €
Sorties exceptionnelles (sur inscription)	12 € supplémentaires					
REPAS de 11h45 à 13h45	5 € le repas					

DEMI–JOURNÉE sans repas					
Breuilaufa, Chamborêt, Le Buis, Nantiat, Saint-Jouvent, Thouron, Vaulry Autres communes d'ELAN*			Autres communes hors d'ELAN*		
QF < 900 €	901 € < QF < 1.300 €	1.301€ < QF	QF < 900 €	901 € < QF < 1.300 €	1.301€ < QF
8.50 €	9.50 €	10.50 €	13.50 €	14.50 €	15.50 €

* : Les tarifs autres communes (d'ELAN ou hors ELAN) concernent les enfants déjà présents à l'ALSH avant la date du 08 juillet 2024.

Aucune nouvelle inscription « hors ELAN » ne sera acceptée à compter de cette date (exception pour les enfants scolarisés sur une des communes citées, elle sera étudiée avec les mairies concernées).

Les nouvelles inscriptions « autres communes d'ELAN » seront étudiées avec les mairies concernées.